

**PV de la réunion du 18 février 2020**

**Présents :**

- ✓ *M. le Vice-recteur en charge de la vie étudiante et des infrastructures immobilières*
- ✓ *Mme la Directrice générale à l'Enseignement et à la Formation*
- ✓ *Mme P. Tossings, représentante du personnel scientifique,*
- ✓ *Mme P. Scheppers, représentante du personnel du corps académique,*
- ✓ *M. le Commissaire du Gouvernement,*
- ✓ *Mme D. Duchâteau, responsable du service Qualité de vie des étudiants,*
- ✓ *Mme C. Kiehm, secrétaire,*
- ✓ *M Anas Azzaoui, Melles Emilie Pitchot, Alice Lacroix, représentants étudiants*

La séance débute à 16h00.

**A l'ordre du jour :**

**A. A la demande du président**

1. Le projet Nutrilogo

**B. A la demande des étudiants**

1. Point sécurité sur le campus
2. Rail de parkings pour vélo
3. Cours podcastés pour PMR
4. Ouverture d'amphis en période de blocus
5. Divers

## **A. A la demande du président**

### 1. Le projet Nutrilogo:

Mmes Guillaume, Hoge et Labeye présentent le projet Nutrilogo (voir ppt en annexe) en lien avec la notion de nutriscore qui existe actuellement à de nombreux endroits mais pour lequel il est nécessaire d'amener des éléments scientifiques.

Le « Nutrilogo » existe dans un cadre de prévention des maladies chroniques. Celles-ci ont atteint un seuil épidémique alors qu'elles pourraient diminuer de façon conséquente par le biais d'une meilleure alimentation.

Au niveau mondial, la Belgique se classe parmi les plus mauvais élèves. Beaucoup de facteurs différents influent sur nos comportements alimentaires. Il faut donc agir sur l'individu et son environnement. L'Europe impose depuis 2016 un étiquetage nutritionnel qui est très difficilement lisible, d'où l'idée des nutriscores. Le projet a pour objectif d'appuyer le choix du nutrilogo sur des preuves scientifiques.

Dans ce cadre, le service de la Professeure Mme Guillaume souhaite réaliser une enquête en ligne pour les étudiants de l'Université de Liège. Celle-ci a déjà été menée dans des hautes écoles en Province de Liège. Mme Guillaume estime qu'en termes de santé publique, l'université doit participer et donner des outils aux étudiants qui leur serviront sur le long terme. Le Vice-Recteur précise que cela s'inscrit dans la réflexion sur le green office.

Pour maximiser la communication, Mme Duchateau précise que Mme Hoge a été mise en relation avec le service communication afin de savoir à quel moment il serait propice de soumettre une nouvelle enquête auprès des étudiants. En effet, les étudiants sont fréquemment sollicités (Evalens, green office, plagiat). Compte tenu du contexte, il est décidé de lier cette enquête aux petits déjeuners locaux et à la conférence sur la chrononutrition.

Elle est accessible dès à présent pour les étudiants et ceux-ci en seront avertis par les médias habituels. La fédé s'engage à relayer également l'information sur son site.

## **B. A la demande des étudiants**

### 1. Point sécurité sur le campus

M. L. Hougardy est invité par le Président pour faire le point sur la sécurité, suite à une agression au Sart-Tilman. M. Hougardy explique les difficultés liées à l'accessibilité au ST et au Centre-ville. Il rappelle que les problèmes de sécurité sont gérés par le SUPHT et ceux de sûreté par la société SERIS (gardiennage). Les gardes Seris font des rondes, des points d'attention sont ciblés en fonction des problèmes signalés. En fonction de la nature de l'agression, on prend les mesures nécessaires en collaboration avec la police. Pour 2019, on dénombre 141 faits d'importances diverses (sdf, toxicomane, ...)

Sur le site «ULg confessions», on trouve des plaintes d'étudiants ou de membres PATO notamment pour des vols. M. Hougardy travaille avec le service communication pour informer l'ensemble de la communauté (publicité via capsule vidéo), des actions visant à augmenter la sécurité.

En cas de soucis dénoncés sur «ULg confessions» (par exemple, tentative de suicide) le service QVE propose une réponse adaptée.

Le Vice-Recteur rappelle que l'on ne peut clôturer tous les campus, on mène une politique de prévention et de vigilance qui fonctionne assez bien. Les moyens développés par l'université sont proportionnels aux objectifs de sécurité et de sûreté. M. Hougardy précise que la communication est assurée et qu'il faut diffuser au maximum le numéro d'urgence du PCA 4444. En outre, on envisage de créer un site « mysecurity ».

Les étudiants souhaitent atténuer le sentiment d'insécurité et demandent que l'on positive les faits en précisant les mesures mises en place. Le Vice-Recteur précise qu'il faut également un canal de communication sur les faits et les solutions trouvées.

## 2. Rail de parkings pour vélo

Les étudiants souhaitent pouvoir parquer des vélos dans la cour de la chaufferie ou la cour centrale. Le parking de la chaufferie est badgé (personnel) donc ce n'est pas possible. Peut-on envisager un rail dans la cour centrale ? La Fédé va quantifier la demande et si celle-ci est conséquente, le Vice-Recteur relaiera au niveau de la CEMUL.

## 3. Cours podcastés pour PMR :

Les étudiants qui ne savent pas se déplacer ponctuellement (maladie ou accident) ne bénéficient pas de mesures systématiques si cette mobilité réduite a une durée inférieure à 3 mois. Pour les étudiants à statuts, la procédure existe et si les cours ne peuvent être organisés dans un local accessible aux PMR, ils sont déplacés dans les locaux où le podcast est possible.

## 4. Ouverture d'amphis en période de blocus :

Les étudiants souhaitent l'ouverture des amphithéâtres, avec supervision par des jobistes. Mme Duchateau précise que le taux d'occupation des salles n'est jamais maximal et donc la demande ne semble pas fondée. La vérification est faite à intervalles réguliers. Les étudiants signalent aussi des problèmes de wifi dans certaines salles d'études. Il est demandé aux étudiants de préciser davantage leurs demandes et de revenir ensuite vers la CVE.

## 5. Divers

- A la suite de la démission de Marjolaine Bianchi, sa remplaçante, Mme Alice Lacroix fait désormais partie du CVE.
- Il est rappelé que des justificatifs ont été demandés à la FEDE pour le dépassement budgétaire de 16000€ portant sur des dépenses de 2019. Madame Leclerc, secrétaire exécutive, a remis un dossier complet aux étudiants depuis début février, celui-ci est actuellement toujours sans réponse. Le dossier doit absolument être réglé et expliqué vu le dépassement important, qui entraîne donc une diminution du budget disponible pour 2020. Le CVE attend des explications.